



École Centrale
École Jacques-Buteux
École Notre-Dame de l'Assomption
École secondaire Champagnat

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Projet de loi no 56

Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école

La Tuque, le 6 février 2013 – Les écoles de La Tuque sont heureuses aujourd'hui de présenter leur plan d'action visant à prévenir et à lutter contre la violence et l'intimidation. Ce plan inclut notamment le développement d'un langage commun, un rappel des responsabilités qui incombent au personnel des écoles, aux parents et aux élèves ainsi qu'un aide-mémoire qui rappelle les gestes concrets à mettre de l'avant pour prévenir, dénoncer et intervenir lorsqu'un acte de violence ou d'intimidation survient.

Rappelons que le 15 juin dernier, le projet de loi 56 visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école était adopté à l'Assemblée nationale obligeant les écoles primaires et secondaires à se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence avant le 31 décembre 2012. « À l'instar de l'ensemble des établissements de la Commission scolaire de l'Énergie, les écoles de La Tuque ont ainsi élaboré leur plan d'action » a mentionné madame Julie Bronsard, directrice adjointe à l'école secondaire Champagnat.

« Toutes les situations difficiles que vivent les enfants ne sont pas de l'intimidation ou de la violence, il s'agit parfois de conflits et nous trouvons très important d'en faire la distinction » a ajouté madame Julie Gagnon, directrice de l'école Jacques-Buteux.

« La lutte contre l'intimidation et la violence à l'école concerne toutes les personnes qui y interviennent. La mobilisation de tous les acteurs, les élèves, le personnel de l'école, les parents et la communauté est essentielle pour assurer un environnement sain et sécuritaire à nos élèves et un milieu propice aux apprentissages » de nous dire madame Louise Roy, directrice de l'école secondaire Champagnat et de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption. « Son succès passe par une bonne compréhension des responsabilités et droits de toutes et tous » a conclu, madame Éline Froment, directrice de l'école Centrale.

« *Moi, j'agis* ».



De gauche à droite, on retrouve, Line Pilote d'Alter-Égoux, Alexandre Lehoux de la Maison des jeunes, Julie Bronsard, directrice adjointe à l'école secondaire Champagnat, Louise Roy, directrice à l'école secondaire Champagnat, Julie Gagnon, directrice à l'école Jacques-Buteux, Éline Froment, directrice à l'école Centrale, et Julie Bergeron, de la Sûreté du Québec.

Assis à l'avant, Léandre Greffard, président du conseil étudiant de l'école Champagnat.

- 30 -

Source :

Renée Jobin
Conseillère en communication
Commission scolaire de l'Énergie
Tél. : 819 539-6971, poste 2340
rjobin@csenergie.qc.ca

Information

Julie Gagnon, directrice
École Jacques-Buteux
Tél. : 819 523-9519, poste 6402
jgagnon@csenergie.qc.ca

Conjuguons nos forces au présent
pour un avenir réussi